
COMMUNICATION OFFICIELLE

L'examen annuel des jeunes prêtres aura lieu au Grand-Séminaire le jeudi, 10 octobre, à 9.30 heures de l'avant-midi. Il sera présidé par Mgr le vicaire-général.

Tous les prêtres qui sont tenus à cet examen devront s'y rendre fidèlement.

AVIS OFFICIEL

ASSURANCE DES FABRIQUES

Le second versement de la répartition pour payer les dommages causés par l'incendie de l'église Saint-Athanase-d'Iberville, devient dû le 4 octobre. Quelques fabriques n'ont pas encore fait ce versement. On est respectueusement prié d'y voir le plus tôt possible.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

de l'Assurance des Fabriques

Montréal, 3 octobre 1912.

(région de Montréal.)

AVIS OFFICIEL

UNION SAINT-JEAN

La contribution à la caisse de l'*Union Saint-Jean* est due et payable au 1er octobre de chaque année. Les membres de l'*Union* sont respectueusement invités à vouloir bien y penser au plus tôt. Le secrétaire-trésorier serait heureux d'être en état de rendre ses comptes, au complet, dès le 1er novembre.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Montréal, 3 octobre 1912.

de l'Union Saint-Jean.